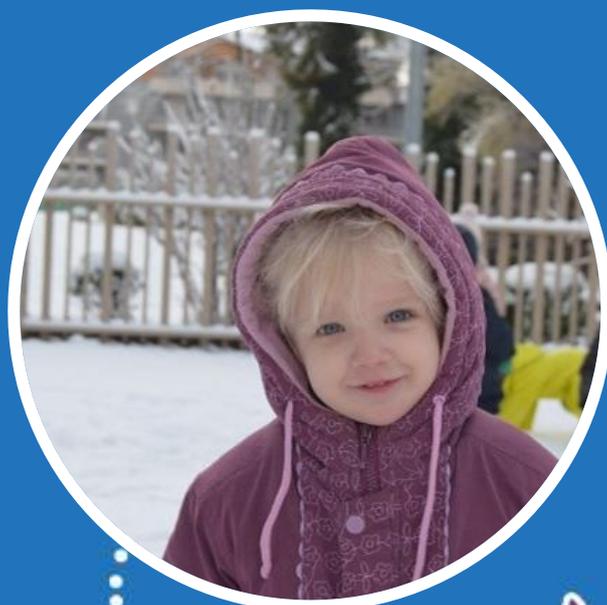




La Maison Bleue
Réinventons la crèche

Rapport Annuel

2023



Multi Accueil Les Thy'Roseaux

150 Avenue de la Roselière – 74 300 THYEZ

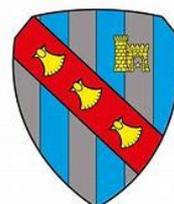
Votre contact :

Valérie HANNOYER - Responsable de Secteur

valeriehannoyer@la-maison-bleue.fr- 06 22 78 45 32

www.la-maison-bleue.fr

Ville de Thyez



Sommaire

Fiche d'identité de la crèche	3
Vos interlocuteurs La Maison Bleue.....	4
Les relations collectivités et tutelles	5
Volet administratif et financier	6
Les chiffres clés.....	7
Le rapport financier 2023	13
Volet équipe.....	18
L'équipe de crèche	19
Volet famille.....	22
L'inscription	23
Les parents et la crèche.....	25
Volet enfant	30
L'accueil.....	31
Le déroulement d'une journée.....	39
L'éveil des enfants	42
Volet travail institutionnel.....	63
Les réunions d'équipe	64
Les journées pédagogiques	64
Les partenaires pédagogiques.....	66
Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue	68
La supervision des crèches	70
Volet sécurité, qualité et développement durable	71
Les travaux et la sécurité.....	72
La qualité et la satisfaction client.....	74
La démarche développement durable	79
Annexes	84
Événements marquants de l'année 2023	85
Le Groupe La Maison Bleue.....	90
Registre des incidents enfants	92
Registre des plaintes	92
Alerte sanitaire	93



Fiche d'identité de la crèche

Nom de la crèche	Les Thy'Roseaux
Coordonnées	Adresse : 150 Avenue de la Roselière – 74 300 THYEZ Mail : thyez@la-maison-bleue.fr Téléphone : 04 50 58 10 82
Statut	Délégation de Service Public
Date du contrat	Du 1 ^{er} août 2022 au 31 juillet 2027
Autorisation de fonctionnement	Arrêté délivré par le Conseil Départemental de Haute Savoie en date 13/03/2017, modifié par un arrêté du 18/11/2021
Date d'ouverture	13 mars 2017
Commission de Sécurité	Classement de la crèche : Type R 5 ^{ème} catégorie
Capacité d'accueil selon autorisation de fonctionnement	30 berceaux dont 25 réservés par la ville de Thyez
Enfants accueillis	67 enfants accueillis sur la durée globale de l'exercice
Taux d'occupation financier	83,55%
Equipe de Direction	Madame Héloïse MOUGIN, IDE, Directrice de crèche Madame Colleen CHALLUT, IDE, Relai de direction
Prestations proposées	<input type="checkbox"/> Accueil régulier <input type="checkbox"/> Accueil occasionnel <input type="checkbox"/> Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture	De 7h00 à 18h30, du lundi au vendredi
Fermetures de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Eté : du 31/07 au 18/08 • Hiver : du 25/12 au 29/12 • Jours fériés et pont de l'Ascension • Journées pédagogiques : 29/05 et 21/08



Vos interlocuteurs La Maison Bleue

Valérie
HANNOYER
Responsable de secteur

Héloïse
MOUGIN
Directrice

RIBOTTA
Corinne
Directrice de Territoire



Les relations collectivités et tutelles

Rencontres avec la collectivité

Cette année, les échanges avec la Ville de Thyez ont été plus nombreux, notamment avec la mise en place d'un Conseil de crèche et des invitations aux événements de la crèche.

Dans le cadre des Conseils de Crèche, deux réunions ont eu lieu : le mardi 21 février et le mercredi 28 juin 2023 où Valérie HANNOYER, Responsable de Secteur, Laëtitia BETEMPS, Elue, et Annick VASQUEZ, Directrice Pôle Enfance Jeunesse étaient présentes.

Aussi, deux commissions d'attribution des places ont eu lieu cette année dans le cadre de la rentrée 2023 : le mercredi 12 avril et le mercredi 7 juin 2023 et une autre commission d'attribution des places a eu lieu le mercredi 18 octobre 2023 pour des entrées en janvier 2024.

Des rencontres mensuelles entre La Maison Bleue et la Ville ont été mises en place afin de favoriser les liens et les échanges entre la commune et la crèche.

Pour finir, nous avons été invités au Conseil Municipal pour la présentation du Rapport d'Activité Annuel 2022 le lundi 11 septembre 2023. Valérie HANNOYER, Responsable de Secteur, Frankie JOURDAINE, Directeur Régional, et moi-même étions présents.

Visites de tutelles et autres

Au mois de juillet, nous avons été choisis par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion pour répondre à une enquête de la DARES « Relations professionnelles et négociations entreprise ».

Le 4 juillet 2023, Madame Solène DUMAND des services de la PMI a réalisé une visite inopinée dans le cadre de l'observation des repas et des siestes.

Pour finir, j'ai été conviée à un échange autour du rôle et des missions de RSAI le mardi 10 octobre 2023 où je me suis rendue.





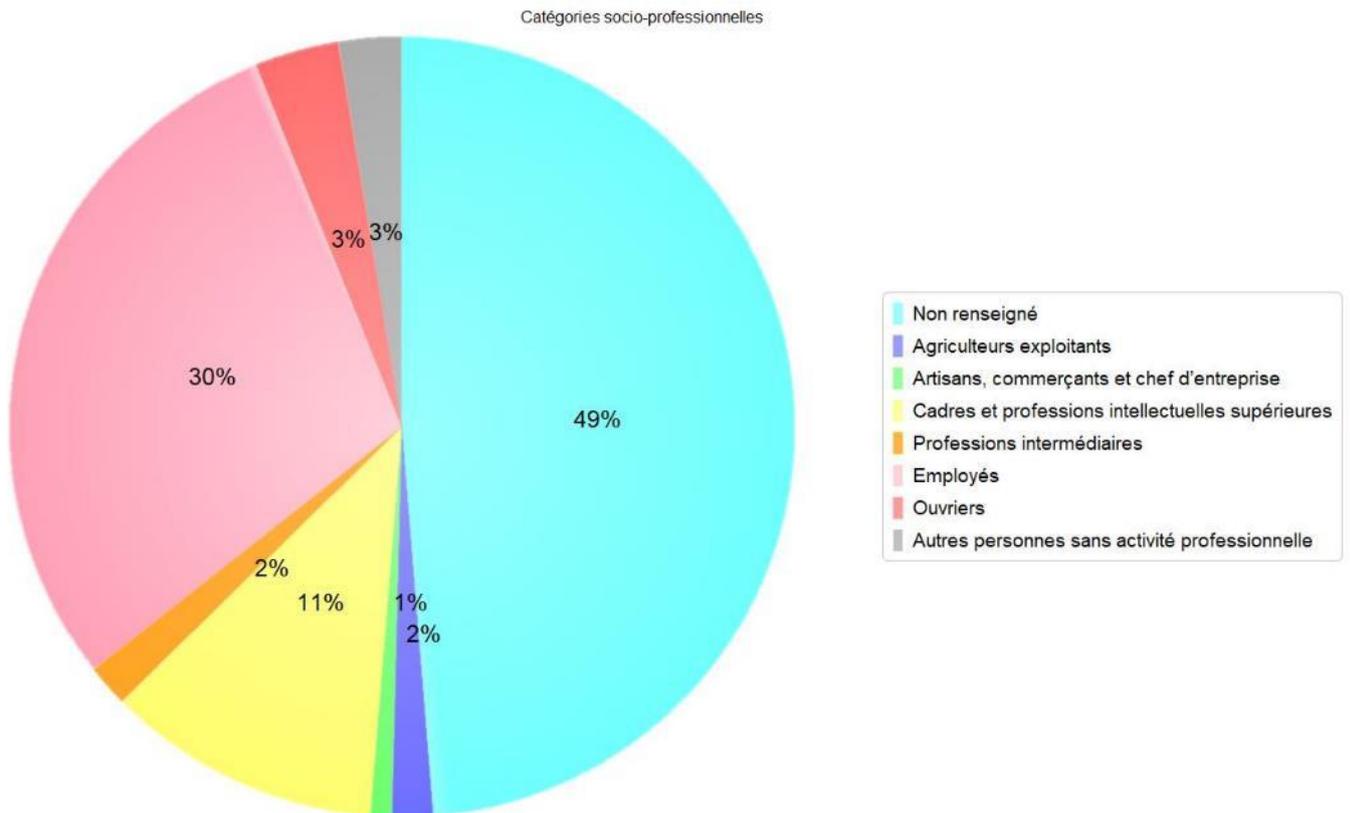
Volet administratif et financier



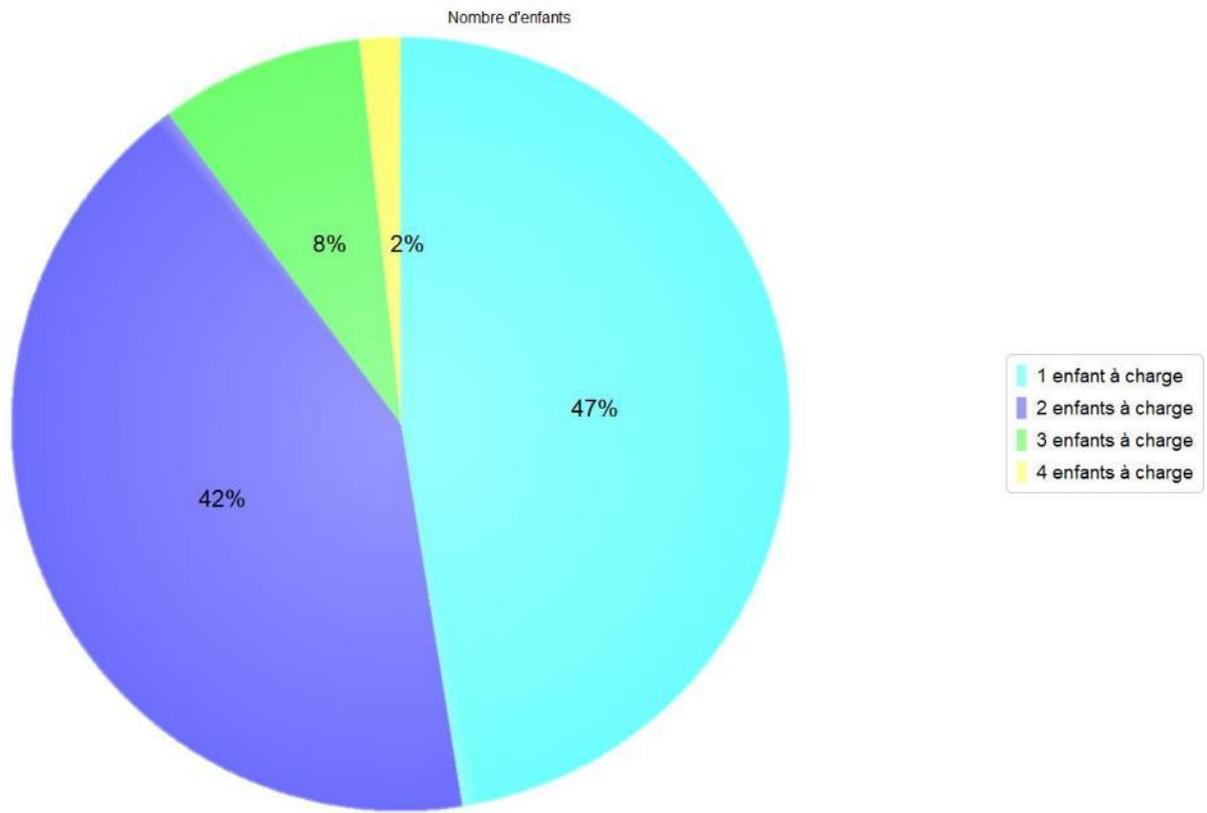
Les chiffres clés

Typologie des familles

Par catégories socio-professionnelles

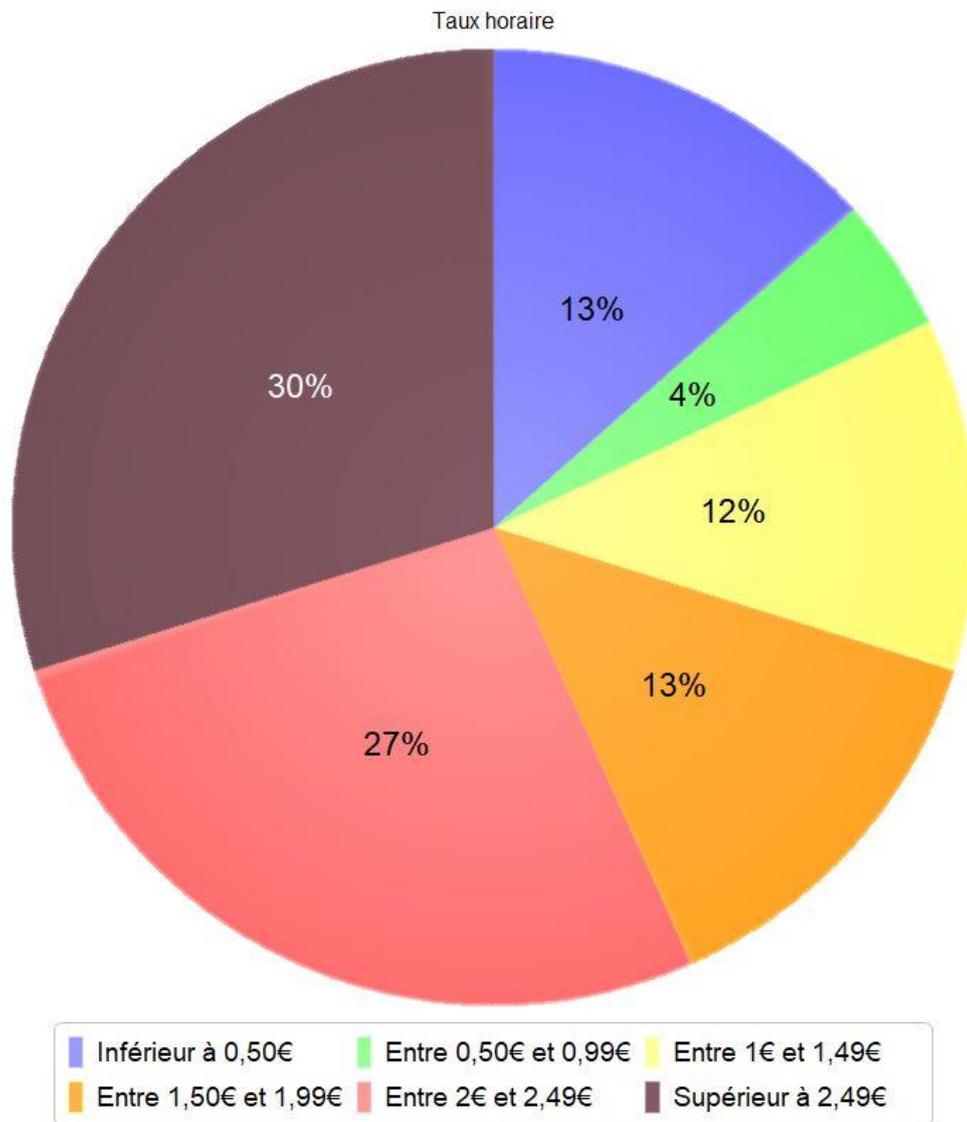


Par nombre d'enfants
●●●●●●●●



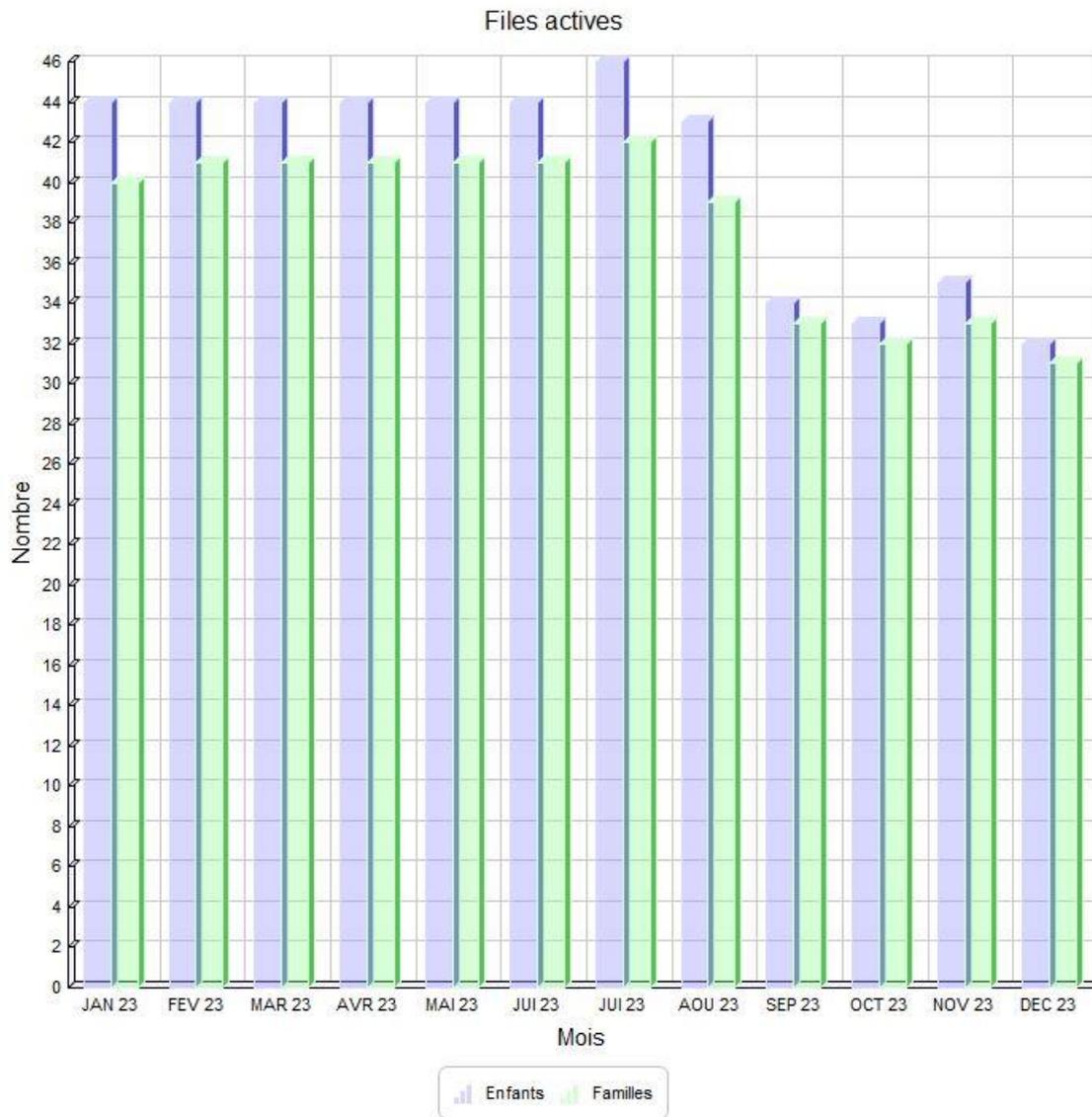
Par participation familiale
.....

En 2023, la participation familiale moyenne est de 2,23€, pour une facture moyenne de 256,32€.



Enfants et familles accueillies

En 2023, la crèche a accueilli 67 enfants de 59 familles.

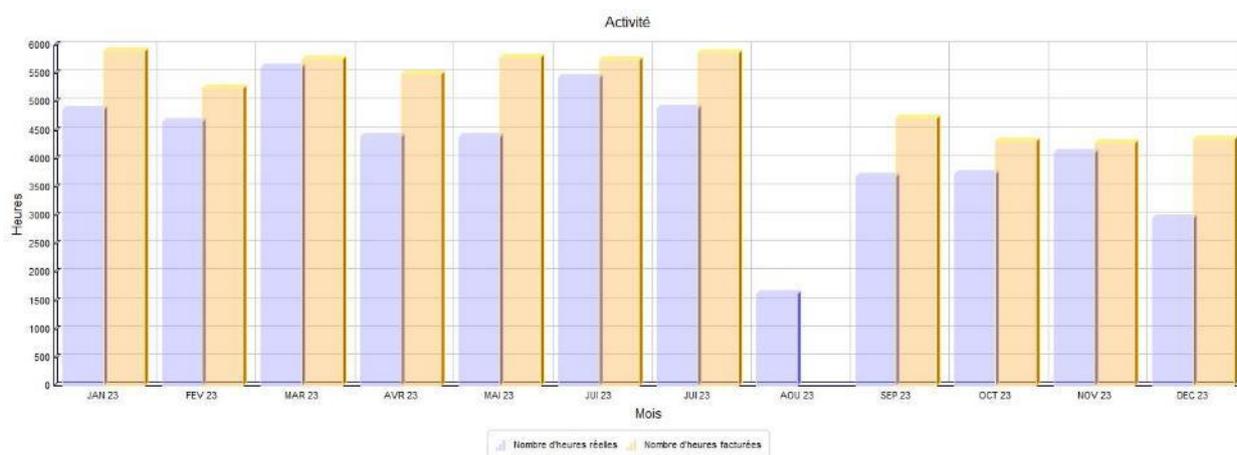


L'occupation de la crèche

Les données d'activité de la crèche sont les suivantes :

	Occupation annuelle	Occupation moyenne mensuelle	Taux d'occupation
Réel(le)	50 283,16	4 190,26	73,19 %
Facturé(e)	57 398,33	5 218,03	83,55 %

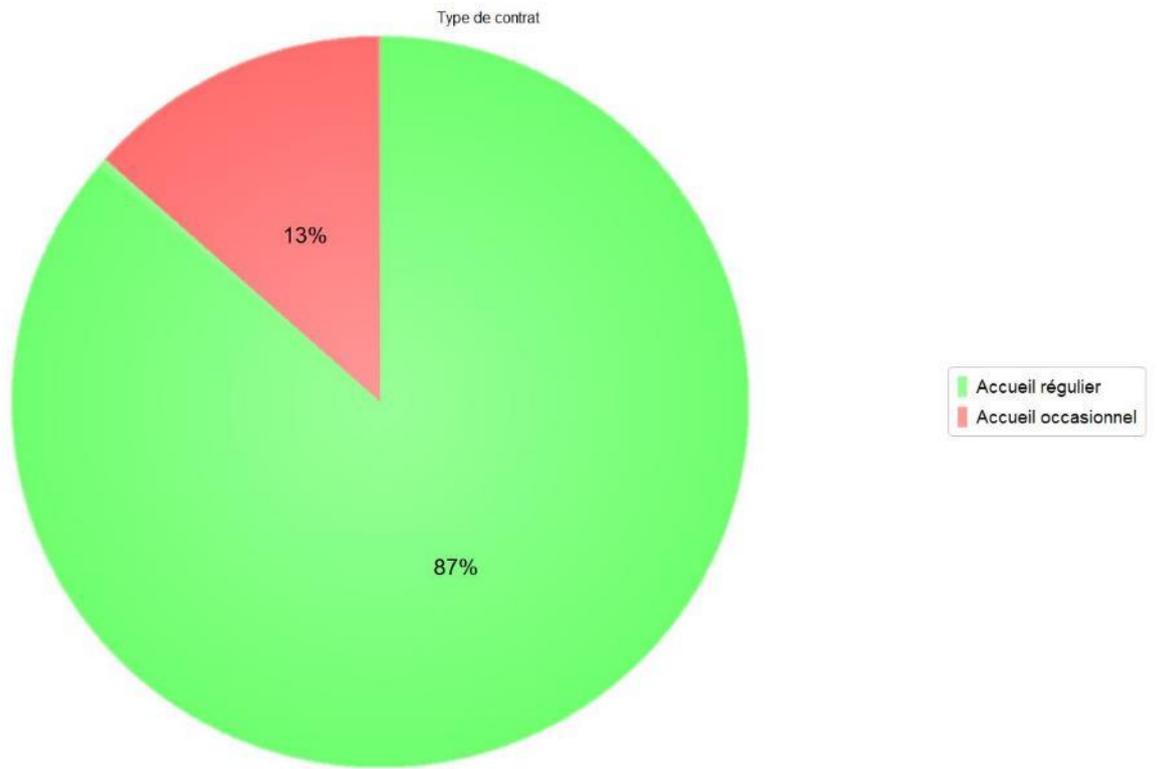
Cet écart s'explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d'anticiper le coût mensuel de l'accueil de leur enfant en crèche.



Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014-009 du 26 mars 2014 : « Chaque demi-heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »



Répartition des contrats d'accueil



Le rapport financier 2023



Déclaration réelle 2023 pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : CRECHE LES THY'ROSEAUX THYEZ LA MAISON BLEUE

➤ **Données financières déclarées**

Charges			Produits		
60	Achats	64 932,28	70623	Prestation de Service reçue de la Caf	258 176,24
			70624	Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
61	Services extérieurs	83 881,00			
62	Autres services extérieurs	8 832,52			
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	12 280,16	70641	Participations familiales déductibles de la PS	136 575,22
63B	Autres impôts et taxes	2 329,80	70642	Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	
64	Frais de personnel	282 578,59	708	Produits des activités annexes	33,33
			741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	
			742	Subventions et prestations de service régionales	
			743	Subventions et prestations de service départementales	
			744	Subventions et prestations de service communales	80 520,85
			7451	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	2 519,16
			7452	Subventions d'exploitation Caf	
			746	Subventions et prestations de service des EPCI (intercommunalité)	
			747	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	69 961,84
			748	Subventions et prestations de services versées par une autre entité publique	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières	657,97	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	2 128,53	77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	1 433,31	78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	
69	Impôts sur les bénéfices	22 183,12	79	Transfert de charges	
	Total charges	481 237,28		Total produits	547 786,64
86	Contributions volontaires		87	Contrepartie des contributions volontaires	
CC	Total charges et contributions volontaires	481 237,28	PC	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	547 786,64
				Résultat	66 549,36
44571	Tva collectée		44566	Tva déductible	

Emplacement réservé à la Caf



PRECISIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Vous trouverez ci-dessous les explications du compte de résultat 2023, détaillant les comptes de charges (classe 6) et les comptes de produits (classe 7).

Principe, règles et méthodes comptables

 L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur.

 L'application des conventions générales s'est faite dans le respect des principes de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

 Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

L'exercice court sur une période de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1/ Comptes de la classe 6 - Comptes de charges

60 Poste Achats

Ce poste comprend toutes les fournitures nécessaires à l'accueil du jeune enfant et au fonctionnement de la structure tels que détaillés ci-après :

-  **Alimentation** : lait pour les plus petits et le coût de tous les repas ;
-  **Couches** : le nombre moyen de couches utilisées est de 3 par enfant et par jour ;
-  **Linge** : les draps des lits ; serviettes et les gants de toilette ; bavoirs, turbulettes, blouses du personnel, sur-chaussures ;
-  **Produits pharmaceutiques, petit matériel de puériculture et hygiène** : ce sont les médicaments de la trousse d'urgence, le sérum physiologique, les savons doux, les compresses stériles, les thermomètres ;
-  **Produits d'entretien** : produits de ménage éco-labellisés pour le nettoyage de la structure ;
-  **Matériel pédagogique, fournitures diverses, petit matériel** : frais de renouvellement du matériel pédagogique non amortissable (jeux, poupées, jeux symboliques, jeux de construction, pâte à modeler, peinture, tabliers des enfants...)
-  **Petit équipement** : renouvellement du petit matériel défectueux en dehors du matériel pédagogique (ex : pèse bébé, vaisselle) ;
-  **Les fournitures administratives** : papeterie ;
-  **Les fluides** (eau, gaz, électricité...).

61 Poste Services extérieurs

Ce poste comprend l'entretien des locaux et des jardins (contrats et maintenance), la souscription des assurances, la location de matériel, les logiciels, le loyer et les charges locatives, les frais supports.



- 🏠 **Entretien des locaux** : les contrats de maintenance ainsi que les réparations nécessaires à l'entretien de la crèche ;
- 🏠 **Logiciels et informatique** : frais liés aux licences informatiques et aux frais engagés auprès de nos prestataires informatiques externes ;
- 🏠 **Frais support et frais de gestion** : ils sont la garantie de la qualité de service mise en place dans la crèche. Ils prennent en compte le financement de tous les services supports en charge du bon fonctionnement de la structure (RH, comptabilité, suivi des budgets de fonctionnement), et notamment, une partie des rémunérations et des frais suivants :
 - le/la responsable d'exploitation, garant de la bonne application du contrat et de l'encadrement du directeur(trice) de crèche ;
 - le délégué commercial qui assure le suivi du partenariat ;
 - la formation continue, pour développer les compétences de l'équipe ;
 - la gestion administrative de la crèche (facturation, contact avec la CAF...) ;
 - le suivi technique du bâtiment par notre direction immobilière (entretien et maintenance).

62 Poste Autres services extérieurs

Ce poste comprend

- 🏠 **Les vacances du médecin et du psychologue** s'ils sont libéraux ;
- 🏠 **Les frais d'animation par des intervenants externes** (spectacles, activités) ;
- 🏠 **Les télécoms et frais postaux** ;
- 🏠 **Les frais d'analyses de laboratoire** pour le contrôle bactériologique des repas, de la qualité de l'eau ou des surfaces ;
- 🏠 **Les frais de réception** (petits-déjeuners ou goûters parents) **et déplacement** (des professionnelles, hors frais de formation, à des réunions institutionnelles par exemple).

63A Poste Impôts et taxes liés aux frais de personnel

Ce poste comprend la taxe sur les salaires et la Contribution à la formation professionnelle continue.

63 B Poste Autres impôts et taxes

Cela inclut la cotisation foncière des entreprises et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

64 Frais de personnel

Les frais de personnel comprennent les salaires et charges sociales : salaires bruts, primes, charges patronales, provisions pour congés payés, ainsi que les autres charges telles que remboursements de transport, cotisations aux mutuelles et médecine du travail.

- 🏠 **Salaires bruts** : ce poste correspond aux salaires bruts des professionnels de la crèche hors primes annuelles.



- 📌 **Primes** : tous les salariés de la Maison Bleue perçoivent une rémunération variable sous forme de primes.
- 📌 **Charges patronales** : les charges patronales représentent environ 30% des salaires bruts (primes incluses).
- 📌 **Mutuelle** : les professionnelles de la crèche bénéficient d'une mutuelle, isolée ou familiale.
- 📌 **Remboursement de transport (si applicable)** : il s'agit du remboursement des frais à hauteur de 50% des professionnels de la crèche qui viennent travailler en transport en commun.

65 Autres charges de gestion courante

Il n'y a aucune dépense enregistrée à ce poste.

66 Charges financières

Il s'agit des frais de services bancaires, des frais sur CESA et des frais de gestion courante.

67 Charges exceptionnelles

Il s'agit des charges sur créances irrécouvrables et de régularisation de factures antérieures à l'exercice.

68 Dotations aux amortissements

Il s'agit de l'amortissement des éléments de mobiliers et matériel permettant la mise en place du projet pédagogique, du matériel informatique, ...
Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur 5 ou 10 ans ou sur la durée de la Délégation de service public.

69 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est forfaitairement appliqué au résultat à hauteur du taux en vigueur (avant intégration fiscale).



2/ Compte de la classe 7- Compte de produits

Les recettes de la crèche sont constituées de :

- 🏠 La Prestation de Service Unique versée par la Caf ;
- 🏠 Des participations familiales calculées selon le barème Cnaf ;
- 🏠 Des produits et activités annexes : il s'agit de produits de gestion courante ;
- 🏠 De la participation de la ville au titre du contrat de Délégation de Service Public ;
- 🏠 De la prestation de services versée par la MSA ;
- 🏠 Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise.





Volet équipe



L'équipe de crèche

Conformément aux instructions qui nous ont été données par notre Déléguée à la Protection des Données, les informations concernant le personnel font l'objet d'une anonymisation (exception faite de la direction, qui est d'ordre public).

Cette année, deux professionnelles se sont absentes dans le cadre de leur grossesse, deux autres sont revenues après un congé parental d'éducation. Puis, nous avons eu la mutation d'une salariée dans une autre crèche La Maison Bleue (déménagement), ainsi que la démission de quatre salariés pour des raisons diverses (autre projet professionnel, rapprochement du domicile).

La composition de l'équipe au 31 décembre 2022

Fonction	E.T.P.	Diplôme	Observations
Directeur	1	IDE	
Relai de direction	1	IDE	
Référent santé et accueil inclusif		Médecin	30h/an
Psychologue		Psychologue	10h/mois
Infirmière	0,6	IDE	
Auxiliaire de puériculture	1	AP	
Auxiliaire de puériculture	0,8	AP	
Auxiliaire de crèche	1	BEPA Services aux personnes	
Auxiliaire de crèche	1	CAP AEPE	
Auxiliaire de crèche	0,6	Assistante maternelle	
Auxiliaire de crèche	1	BAC Pro ASSP	
Auxiliaire de crèche	1	BEPA Services aux personnes	
Agent polyvalent	1	CAP AEPE	



Plan de formation

L'une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans **l'offre de formations** proposée à toutes les équipes de La Maison Bleue.

Ainsi, les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :

- **L'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d'Etat.
- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.



En 2022, le Centre de formation a reçu la certification QUALIOPI.

Après avoir obtenu la certification DATADOCK en 2017, le Centre de Formation La Maison Bleue poursuit la reconnaissance de son expertise pédagogique en obtenant cette distinction qui atteste de la qualité des formations dispensées quotidiennement.

C'est tout notre processus de gestion de la formation qui a ainsi été audité en 2021 et qui est récompensé aujourd'hui, aussi bien sur l'ingénierie pédagogique, l'animation des formations, l'évaluation des acquis des stagiaires que sur la compétence de notre réseau de formateurs.



Forte de ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à **l'amélioration continue des pratiques professionnelles**.

Devenir AP ou EJE avec La Maison Bleue

La Maison Bleue place la formation professionnelle et le développement des compétences de ses professionnel(le)s au centre de sa stratégie et de sa politique de ressources humaines.

C'est pourquoi nous les accompagnons dans leurs évolutions professionnelles sur les métiers d'Auxiliaire de Puériculture (AP) et d'Educateur/rice de Jeunes Enfants (EJE) à travers des programmes collectifs d'accompagnement sur mesure : « **Faisant Fonction d'Auxiliaire de Puériculture** » (FFAP) pour les AP et la « **Validation des Acquis de l'Expérience** » (VAE) pour les AP et EJE.



L'engagement de La Maison Bleue c'est :

- Un parcours de formation dédié avec un accompagnement sur-mesure à travers des ateliers collectifs et des entretiens individualisés avec un consultant spécialisé,
- Un suivi par le manager ou le tuteur du (de la) professionnel(le), sur sa crèche,
- Le financement intégral du dispositif par La Maison Bleue,
- Un poste d'AP ou d'EJE à l'issue de du parcours sur une crèche La Maison Bleue

Stagiaires accueillis

Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
14A	Collège Camille CLAUDEL à Marignier	1 semaine du 16 au 20/01/2023	3 ^{ème}
15A	MFR Le Belvédère à Sallanches	7 semaines en alternance du 23/01 au 7/04/2023	BAC Pro SAPAT 2 ^{nde}
42A	GRETA Arve Faucigny à Bonneville	4 semaines du 6 au 31/03/2023	CAP AEPE
26A	Pôle Emploi Auvergne Rhône-Alpes	1 semaine du 24 au 28/04/2023	Immersion professionnelle
17A	ESCR Lycée Sainte Famille à La Roche-sur-Foron	3 semaines du 12 au 30/06/2023	BAC Pro ASSP 2 ^{nde}
27A	CNED	4 semaines du 3 au 28/07/2023	CAP AEPE
16A	Lycée Horace Bénédicte de Saussure à Combloux	2 semaines du 3 au 13/07/2023	BAC Pro SAPAT 2 ^{nde}
16A	MFR Le Belvédère à Sallanches	9 semaines en alternance du 11/09 au 15/12/2023	BAC Pro SAPAT 2 ^{nde}
38A	AKTEAP Jeanne Antide à Caluire-et-Cuire	5 semaines du 9/10 au 10/11/2023	DEAP
45A	Centre Européen de Formation	4 semaines en alternance du 30/10 au 15/12/2023	CAP AEPE
29A	Pôle Emploi Auvergne Rhône-Alpes	1 semaine du 13 au 17/11/2023	Immersion professionnelle
18A	MFR Le Belvédère à Sallanches	4 semaines du 20/11 au 15/12/2023	CAP AEPE





Volet famille



L'inscription

La procédure d'attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la crèche via le site internet de la commune de Thyez ou directement auprès de la Directrice. En partenariat avec la collectivité, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la Ville et des possibilités d'accueil de la structure.



Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la Directrice pour fixer un rendez-vous, **en présence de leur enfant.**

Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil **des habitudes de vie de l'enfant** à la maison est présenté.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent **le petit livre bleu** qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.



La visite des locaux

La Directrice présente la structure et les professionnels. Elle décline les grands axes du **projet pédagogique.**

Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.



La dématérialisation du processus d'inscription en crèche

En juillet 2021, La Maison Bleue a lancé la dématérialisation du dossier d'inscription des familles en crèche.

Là où auparavant, les parents devaient compléter et signer des documents en format papier pour inscrire leur enfant, ils sont désormais invités à saisir leurs données et fournir leurs justificatifs sur un portail en ligne : **le Portail Famille**.

Les étapes pour l'inscription

- Lorsque la pré-inscription en crèche est validée, **un lien unique** vers le portail Famille est communiqué par mail aux parents.
- Une fois connectées sur le portail, les familles sont tout d'abord invitées à renseigner leurs **informations personnelles administratives**.
- Ensuite, il leur est demandé de répondre à un **questionnaire nécessaire** au bon accueil de l'enfant.
- Enfin, la dernière étape consiste à déposer sur le Portail Famille **les documents justificatifs** indispensables pour finaliser l'inscription.

Tous ces éléments constituent le dossier d'inscription de l'enfant et les données sont automatiquement déversées dans l'outil de gestion Hoptis. Une fois le dossier accepté par la crèche, le contrat d'accueil est envoyé par **mail pour signature électronique**.

La dématérialisation du dossier d'inscription en crèche par La Maison Bleue répond à la demande grandissante des parents de pouvoir **gérer l'inscription de leur enfant en ligne**. Aussi, elle leur donne la possibilité d'accéder à leurs données instantanément et facilite ainsi la relation entre les familles et le personnel en crèche.

Grâce à des données toujours justes et exhaustives, la digitalisation de ce processus permet in fine aux équipes de **réserver le meilleur accueil possible aux enfants**.



Les parents et la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis place, elle souhaite leur faire partager les moments que vivent leur enfant.

La clé des parents

Le Goûter Parents

Des « *goûters des parents* » sont organisés régulièrement au cours de l'année. Ces moments de partage et d'échange rentrent parfois dans le cadre d'un projet (par exemple, un goûter des parents a été proposé dans le cadre du projet de dons et de collecte de matériels) ou sont proposés pour offrir aux parents un moment de convivialité.



Le Mur des Familles

Cette année, le Mur des Familles a pris une nouvelle forme après la réalisation des peintures de la crèche. La nouveauté est que chaque professionnelle puisse également participer à ce projet en ajoutant la photo de sa famille, si elle le souhaite.



La bourse d'échanges et partage

La collecte et les dons

Cette année, aux mois d'avril et de mai, les Mamans représentant la crèche ont proposé de réaliser une collecte de jeux, matériels, vêtements et produits alimentaires et d'hygiène.

Ce projet a eu deux objectifs :

- Echange de matériel entre les parents de la crèche
- Don d'une partie de la collecte aux Bébés du Cœur à Thyez (collecte de produits alimentaires et de produits d'hygiène principalement)

Tout d'abord, un goûter des parents a été proposé. Puis, un libre accès à l'espace de collecte et de dons a été mis en place pour favoriser l'intimité des familles. Pour finir, les Bébés du Cœur se sont rendus à la crèche pour retirer ce qui leur était utile. Le reste de la collecte a été déposé aux scouts.

Nous étions tous agréablement surpris de la bonté des personnes donneuses et du besoin des personnes receveuses : le projet a très bien fonctionné !

Merci aux 4 Mamans représentant la crèche !



La communication avec les familles

La communication entre la famille et les professionnels

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de **la vie de leur enfant à la crèche** par le biais des **transmissions orales** (des auxiliaires, des éducatrices, du professionnel référent de l'enfant), **écrites** (fiches de rythme essentiellement pour les bébés).

En complément, différents temps d'échange ont été organisés au sein de la structure :

- Une réunion de rentrée
- Des conseils de crèche

La communication entre la crèche et toutes les familles

Les panneaux d'information

La crèche est équipée de panneaux d'affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. On trouve sur ces panneaux toutes **les informations utiles** pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L'organigramme de la crèche
- L'équipe
- D'autres informations utiles

La crèche est aussi équipée d'une boîte à idées, où les parents peuvent déposer toutes propositions afin d'améliorer la vie de la crèche.



L'application A la crèche

L'application A la crèche : l'application mobile pour un échange facilité entre la crèche et les parents !

Grâce à cet outil développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par la directrice, comme les **actualités de leur crèche** (annonces des évènements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des photos et vidéos des activités réalisées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !



La Maison Bleue y accompagne également les parents via la publication d'actualités pédagogiques.

Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**. En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !



La participation des familles

Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe s'appuie sur eux pour :

- **Transmettre** les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- **Participer** à la vie de la crèche (accompagnement pour les sorties, animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- **Apporter** des suggestions sur l'organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- **Mettre en place** une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque, etc.

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d'avancer ensemble, d'affiner et d'adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande **d'écoute et de reconnaissance** émane d'un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d'agir et d'être reconnus par l'institution dans une démarche participante.

Dans une logique d'appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l'écoute bienveillante de l'équipe :

- Celle de la directrice au cours de rencontres informelles ou d'entretiens si besoin.
- Celle du référent santé et accueil inclusif qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue**, qui se tient à la disposition des parents pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu'à la maison, à l'exercice de leur rôle de parents.
- Il peut également être à l'initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle ou quand l'équipe décèle un besoin, que ce soit pour l'enfant ou ses parents.

** En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l'expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d'un enfant, à la séparation lors de l'entrée de l'enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l'enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents). De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l'enfant puisse être l'enjeu de conflits qui pourraient s'avérer préjudiciables à son développement.*





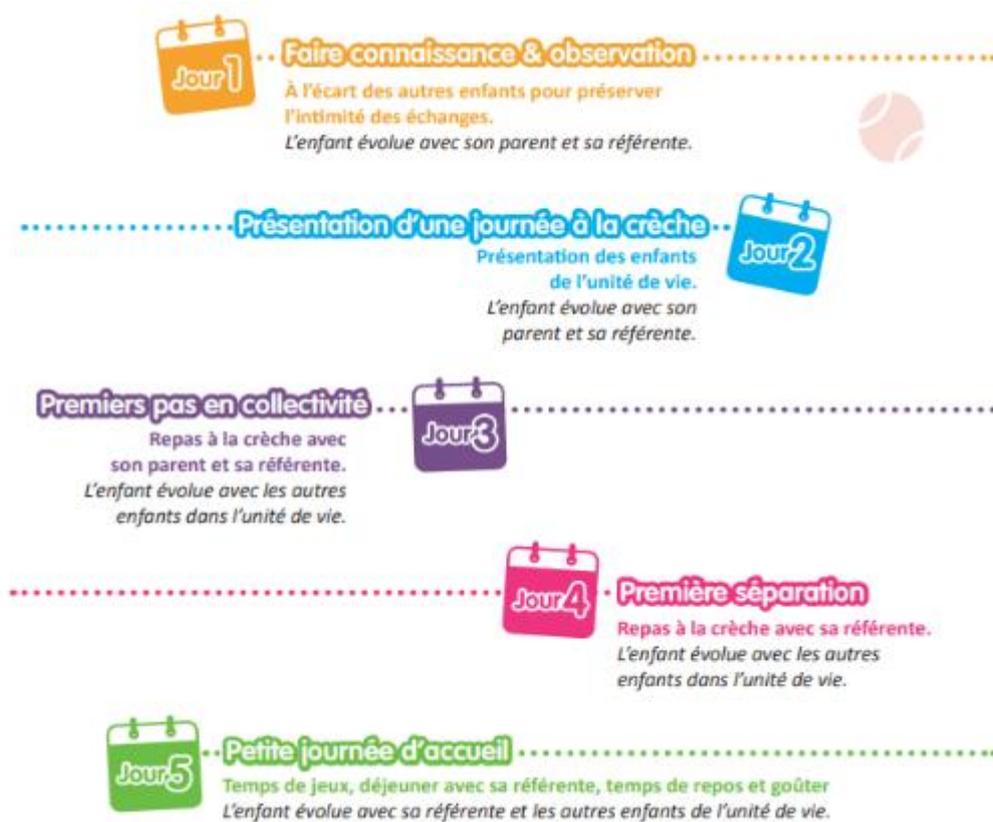
Volet enfant



L'accueil

La semaine d'accueil

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, **échanger et créer des liens avec les professionnels**. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.



Chaque parent se présente auprès de **son professionnel référent** : c'est la/le professionnel(le) qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

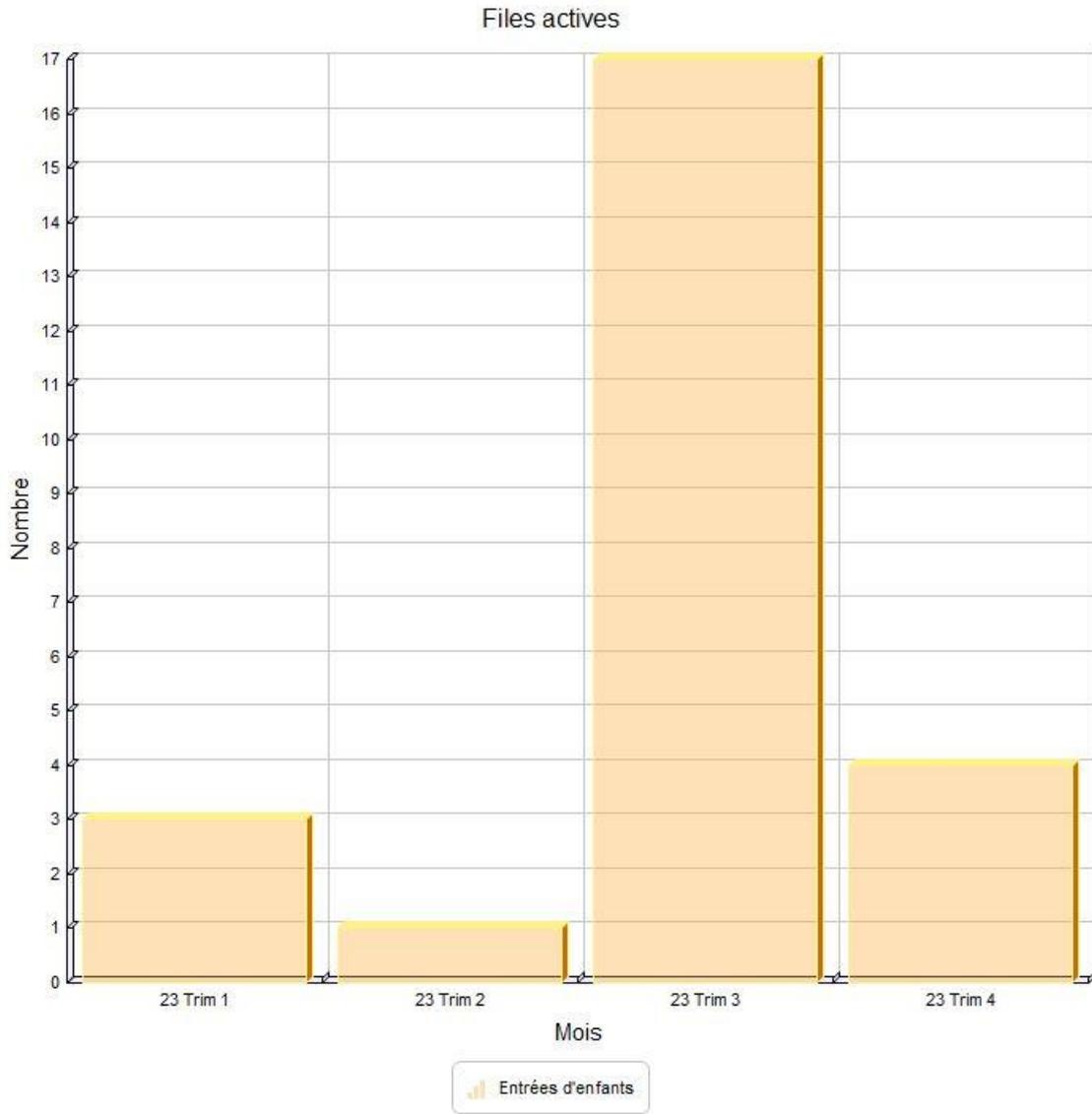
Le professionnel référent échange avec le parent sur **les habitudes de vie de son enfant** (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes du/de la référent(e) se mêlent à ceux du parent. Et ensemble, référent(e), parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche des « **habitudes de vie** » permettent de :

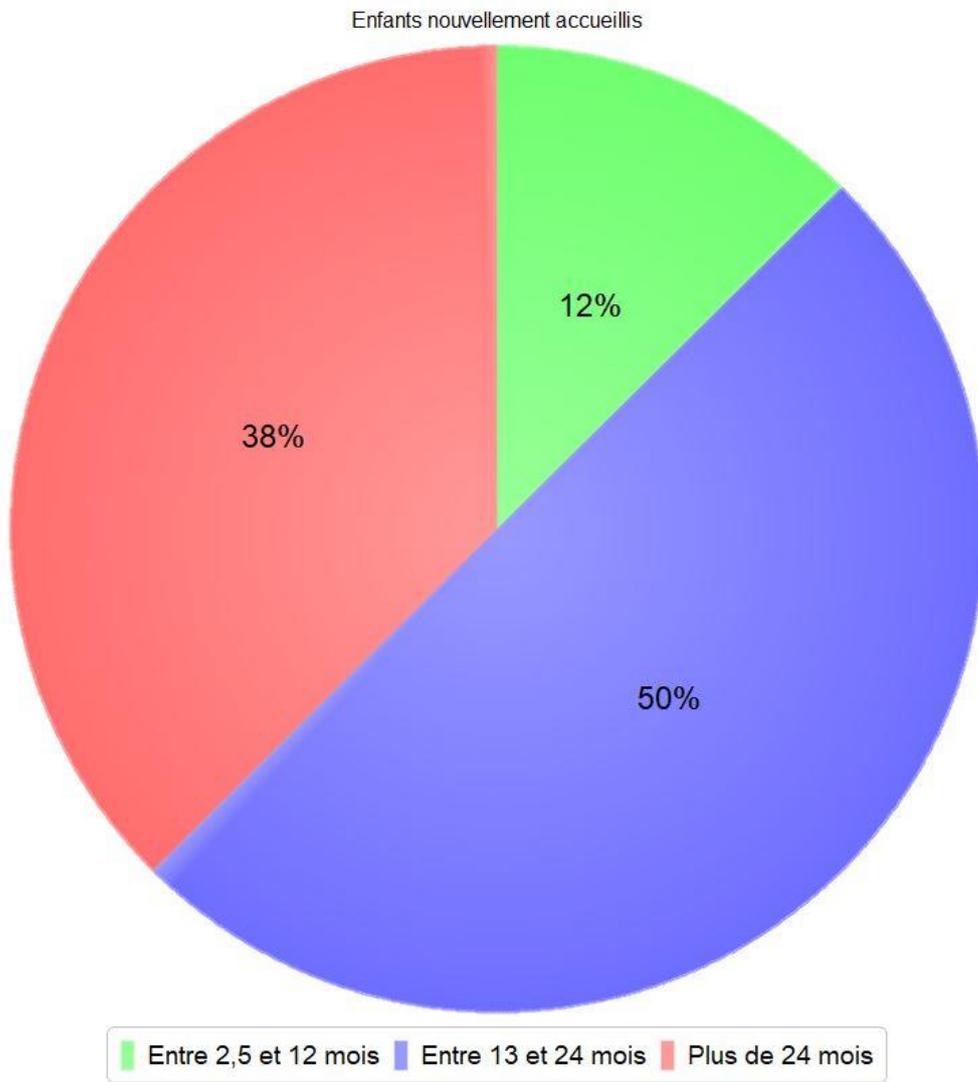
- Découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- Être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- Tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche



Nombre d'entrées par trimestre



Enfants accueillis par tranche d'âge au 31 décembre



Accueil des enfants en situation d'urgence

Cet accueil s'adresse à des parents qui, dans **des situations particulières et imprévues**, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l'organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l'enfant, rendent nécessaires **son accueil en urgence** dans l'intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous avons accueilli une famille en situation d'urgence au mois d'octobre et novembre 2023.



Accueil d'enfant à besoins spécifiques

Les dispositions mises en place pour l'enfant

Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques

L'accueil collectif est un moyen **d'accompagner des parents** et de **sociabiliser des enfants** se sentant isolés du fait d'un handicap ou d'une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s'épanouir et de bien grandir.

Préalablement à l'accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :

- Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
- Un projet pédagogique adapté à l'accueil et **l'épanouissement des enfants**

Un projet pédagogique ouvert à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques

Notre projet pédagogique est adapté à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l'équipe ait la capacité de l'accueillir dans des conditions optimales. L'accueil est validé par le référent santé et accueil inclusif de la crèche avec le concours du médecin traitant de l'enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...).

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche permet de :

- Mobiliser ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
- S'enrichir mutuellement au contact d'autres enfants et adultes
- Permettre à chaque enfant de découvrir la différence

La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l'enfant dans son handicap**. Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu'aux autres, même s'ils s'expriment de façon différente.



Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun

Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour ces enfants, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien. Il précise :

- Les signes ou symptômes à repérer
- Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques
- Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires.
- Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le référent santé et accueil inclusif de crèche.

Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

Les dispositions mises en place pour le personnel

Un soutien pour le personnel de crèche

Des démarches ont été entreprises afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap, notamment :

- Accompagnements personnalisés à l'aide de Référents Handicap,
- Aménagements de nos structures, de nos organisations et du temps de travail
- Enseignement de la langue des Signes Française (LSF) dans nos crèches accueillant des collaborateurs sourds ou malentendants

Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

Le personnel de la crèche bénéficie

- D'une **formation adaptée**
- D'un **soutien personnalisé et continu** de la part de l'équipe d'encadrement et du psychologue de la crèche



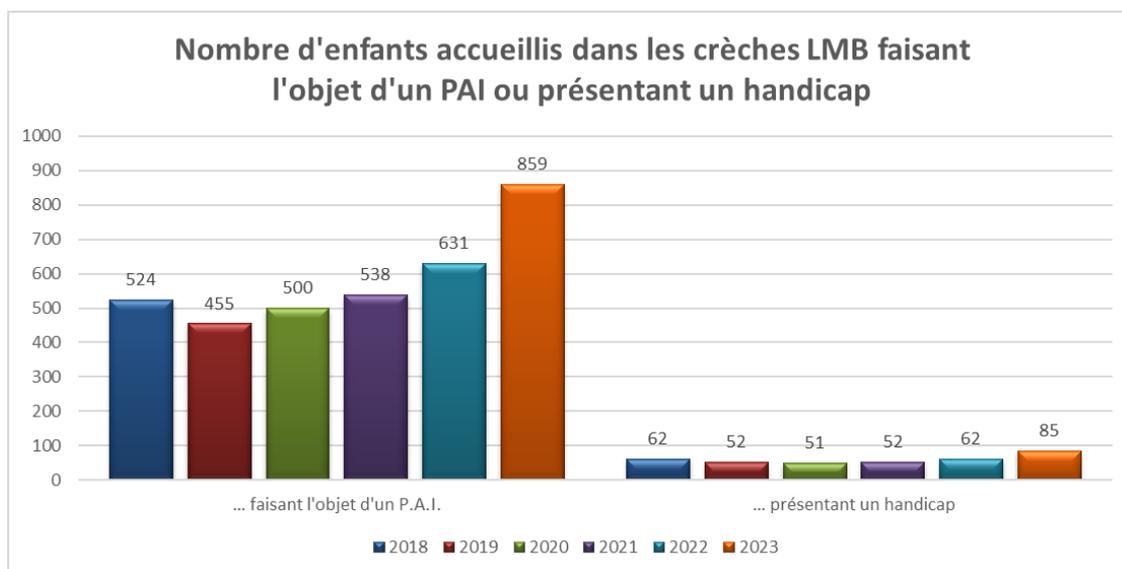
● **Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques**

● Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une « **enquête PAI handicap** » qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.

● **L'objectif** est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :

- Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
- Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2023, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 2 enfants faisant l'objet d'un PAI et 0 enfants présentant un handicap.



La Maison Bleue s'engage pour une société plus inclusive

Nous nous engageons à travers des actions de sensibilisation et des partenariats avec des associations.



La Maison Bleue est l'un des partenaires officiels depuis 4 ans de La Nuit du handicap, nous participons à l'animation de l'événement en proposant des **activités ludiques et sensorielles autour d'un moment de partage et de sensibilisation.**



La Maison Bleue et **Autistes sans Frontières** agissent ensemble pour sensibiliser les équipes de crèches et les référents handicap aux **troubles du spectre de l'autisme (TSA)**. En 2021, La Maison Bleue finance **la scolarité dans un Atelier Bleu** pour un enfant autiste.



La Maison Bleue participe à la Recherche avec **SIBIUS** : des solutions E-santé & I.A. pour améliorer **la prise en charge des troubles neurocognitifs**. A ce jour, 4 crèches La Maison Bleue ont participé à des sessions d'exploration pour **détecter l'autisme précocement chez les enfants.**



La Maison Bleue a également participé en 2021 au DuoDay, journée dédiée à l'accueil de personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire pour faire découvrir son métier et l'entreprise



La Maison Bleue a participé en 2021 au course Odyssea Paris. Cette course à lieu pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Nos collaborateurs, crèches et siège se sont mobilisés.



Le déroulement d'une journée

Les repères sont très importants pour le développement de l'enfant. Les horaires indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et varient en fonction de la crèche. Ce planning est adaptable aux besoins de chaque famille.



Le temps d'accueil

La/le professionnel(le) d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle/il se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.

Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l'impulsion de l'Educatrice/Educateur de Jeunes Enfants (EJE) et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, l'EJE incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc.

La vie dehors

A la crèche de Thyez, la sortie extérieure est réalisée au minimum une fois par jour, sauf en cas de conditions météorologiques extrêmes.



Le temps du repas

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.



Le temps des soins



Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.

Le temps du sommeil



Chez les Bébés, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La/le référent(e) sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l'espace de sommeil est matérialisée grâce à des affichages. Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. La/le professionnel(le) respecte le rituel d'endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.

Le réveil s'effectue tout aussi progressivement, il s'étale dans le temps. L'enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la/le professionnel(le) qui assure la surveillance de l'espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.

Le temps des retrouvailles



Les départs s'échelonnent à partir de 16h. L'enfant qui a repéré l'heure d'arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s'impatienter.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.



L'éveil des enfants

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

Les 5 clés

L'innovation fait partie des valeurs de La Maison Bleue.

C'est pourquoi notre trousseau de « clés », activités pédagogiques innovantes qui favorisent l'éveil des enfants, a été pensé par les professionnels de nos crèches.

Toutes ces activités permettent aux tous petits de devenir acteurs de leur journée :



Eveil musical :

Sensible au rythme, l'enfant apprend à développer son écoute, sa mémoire, mais aussi son imagination et son attention, grâce à des chansons et des comptines. Il découvre également les instruments de musique selon les animations proposées.

Xylophone, maracas, grelots, cloches, etc., de nombreux instruments de musique pour enfants sont accessibles sur la crèche et proposés aux enfants chaque semaine.

Chaque enfant peut alors découvrir le son de chaque objet, en développant leur motricité.

De plus, cette année, Nicolas, auxiliaire de crèche, apportait des tambourins pour faire partager un moment de musique avec les enfants.



Aussi, 3 Papas (anciens et actuels), sont venus accompagner les enfants en musique le 22 décembre 2023 :



La peinture :

Des activités de peinture sur chevalet, au sol ou sur table. Avec les mains ou les doigts, les enfants découvrent la matière et le plaisir de laisser une trace.



La clé « Eveil sensoriel et corporel »

Cette clé propose un ensemble d'activités autour du bien-être de l'enfant.

L'éveil des sens :

Nos ateliers multisensoriels ont pour vocation d'offrir du bien-être aux enfants, tout en favorisant l'éveil de ses sens le temps d'une pause relaxante.

L'éveil du goût :

Pour que les enfants s'initient à l'éveil du goût et à l'apprentissage des bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge (ateliers culinaires, animations spéciales comme lors de la semaine du goût...).



La clé « Pédagogie verte »

Elle accompagne l'enfant dans la découverte de la nature et de l'environnement en le rendant acteur de ses apprentissages.

Activité Jardin et Potager :

Cette année, l'unité de vie des Libellules a pu admirer la vie d'une petite graine de tournesol.

Après une plantation réalisée au mois de février, ils ont pu rapporter leur réalisation le mois suivant afin de poursuivre l'arrosage et l'ensoleillement de leur graine à la maison avec leurs parents.



Autres activités proposées

Les jeux d'éveil sensoriels	La/le professionnel(le) va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets...)
Les activités extérieures	Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.
Les jeux moteurs	Activité de jeu avec des mouvements locomoteurs : marcher, courir, sauter, grimper, ramper, pousser, tirer, attraper, pédaler...
Les jeux de manipulation	Activité de jeu répétés avec des mouvements de préhension : saisir, serrer, vider, remplir, taper, viser, enfiler, lacer...
Les jeux symboliques	Jeu permettant de faire semblant, d'imiter les objets et les autres, de jouer des rôles, de créer des scénarios et de représenter la réalité au moyen d'images ou de symboles.
Les jeux de construction	Jeu d'assemblage pour réaliser un ensemble en 3 dimensions : empiler, emboîter, superposer, clippage, vissage
Les jeux d'agencements	Jeu d'assemblage linéaire réalisé par emboîtement, encastrement, juxtaposition de pièces côte à côte, par enfilage, piquage, tressage...
Les jeux d'association	Pour les enfants d'âge préscolaire. Jeu composé de pièces séparées, isolées qui sont destinées à être associées, selon des règles précises en fonction d'un lien logique : forme, de couleur...
Les supports narratifs	Ce projet ne vise en aucun cas un apprentissage précoce de la lecture mais le livre, en entrant dans le quotidien des enfants, les accompagne sur le chemin de la communication verbale et facilite plus tard l'apprentissage de la lecture.



Les fêtes et les animations

Les anniversaires



Ils sont fêtés avec les copains et les parents. Une date est programmée avec les parents.

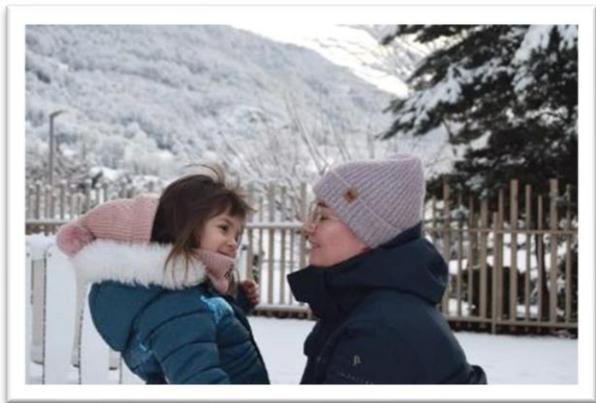


Les animations au fil des mois
.....

Janvier







Février



Mars



Avril



Mai et juin



Juin



Juillet



Octobre/Novembre





Décembre









Volet travail institutionnel



Les réunions d'équipe

- **Les réunions institutionnelles** sont organisées entre 18h30 et 20h30. Elles sont planifiées tous les trimestres, plus si besoin.
- **Les réunions pédagogiques** sont organisées sur deux journées dans l'année où la crèche sera fermée aux enfants.

Les journées pédagogiques

La journée pédagogique du lundi 29 mai 2023 s'est déroulée sur le plateau de Loex.

Les thèmes abordés étaient :

- L'accueil d'une nouvelle famille
- L'alimentation, le sommeil, l'activité physique et les écrans



Les écrans

À éviter :

- déconseiller avant 3 ans
- pas avant de dormir
- pas sans surveillance

Conseils :

- téléphorie en silencieux
- échanges verbalisés après un temps d'écran
- réguler le temps d'écran
- trouver les programmes à images lentes et adaptés
- éviter l'utilisation d'écran en présence de l'enfant

Conséquences :

- manque d'autonomie
- trouble du langage
- trouble visuel
- perte de l'imagination
- trouble du comportement

Alimentation

- À éviter ->

- * éviter de manger du sucre le soir,
- * éviter de manger du gras le soir,
- * éviter de manger devant un écran,
- * éviter de forcer l'enfant à finir.

Conséquences ->

- * gras : digestion lente !
- * écran : pas de sensation de satiété !
- * trouble alimentaire !
- * sucre : excitation !

- À conseiller ->

- * préparer le repas avec l'enfant,
- * Nettoyer/debarrasser la table,
- * Respecter l'heure,
- * proposer nouveau goût,
- * développer les 5 sens,
- * proposer sans forcer,
- * manger avec la famille,
- * Partage avec l'enfant.

"Manger est un apport d'énergie important !
Conseiller une alimentation saine et équilibrée !"

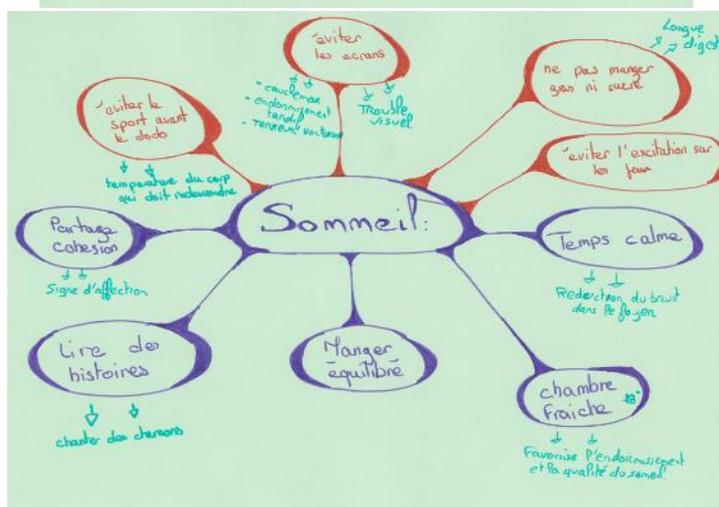
- À Éviter -

- Pas de sport le soir, après 18h00
↳ Augmente la température corporelle, cela complique l'endormissement du jeune enfant.
Le corps a besoin de descendre en température pour favoriser l'endormissement.
- Éviter de manger un repas d'appoint avant l'activité physique
↳ La dépense énergétique sera plus la digestion actuelle.

Activité Physique

- À Conseiller -

- ouvrir l'appétit grâce à la dépense énergétique.
- Favoriser le sommeil.
- Permet l'élimination des déchets.
- Aide à apprendre, la cohésion, la coopération et la coordination.
- Favoriser l'activité physique aux écrans.
- Développement des muscles de l'enfant.
- Partager des moments d'activités avec la famille.
- Peut se faire sous forme de jeux.
- Permet d'apprendre, (règles, limites, respect, etc.)



La seconde journée pédagogique du **lundi 21 août 2023** s'est déroulée à la crèche sur les bases de la pédagogie du jeune enfant à mettre en place à la crèche pour lui assurer des repères sécurisants.



Les partenaires pédagogiques

Avec l'Ecole maternelle des Charmilles à Thyez

Il s'agit d'une sortie matinale avec les enfants pour visiter l'Ecole des Charmilles.

Les objectifs sont :

- Découverte du milieu de l'école afin de créer un premier repère de lieu : temps limité et choisis, au sein d'une classe, dans un groupe d'enfants scolarisés en petits nombre afin de favoriser la sécurité affective des enfants de la crèche lors de leur venue
- Rencontre des enseignantes qui seront amenées à encadrer les enfants à l'Ecole afin de créer un premier repère de personne

Cette année, nous avons organisé ces sorties sur 3 matinées avec 8 enfants dans chaque groupe car 24 enfants sont partis à l'Ecole des Charmilles au mois de septembre 2023. Nous nous sommes rendus dans le bâtiment Henri Blaire.

Nous nous y rendons à pied. Il nous a fallu 30min avec chaque groupe pour nous y rendre. Les parents volontaires nous ont accompagnés.

Ces trois sorties se sont très bien déroulées, les enfants comme leurs parents étaient ravis de ce moment d'échange, de découverte. Nous étions tous surpris de l'aisance des enfants dans la classe de la maîtresse !



Avec la médiathèque et la ludothèque de Thyez

.....

Le partenariat avec la médiathèque et la ludothèque s'articule autour de 4 points :

- L'emprunt de livres
Il s'agit d'un emprunt de 40 livres toutes les 3 semaines.
- L'intervention d'une bibliothécaire le premier mardi de chaque mois
Les interventions se déroulent sur 1h30 : 30 min dans chaque unité de vie.
Les interventions dans chaque unité de vie sont réalisées en deux temps : un temps de lectures en groupe, puis un temps de découverte du livre avec des lectures individuelles.
- Les sorties à la ludothèque le deuxième vendredi de chaque mois
Un temps de 45min est réservé pour ces sorties.
Les sorties sont ouvertes aux parents.
- Les sorties à la médiathèque 4 fois par an

Avec l'EHPAD Le Clos Casai de Marignier

.....

Cette année, un partenariat avec l'EHPAD Le Clos Casai a vu le jour. Il a débuté par la réalisation de cartes de vœux par les enfants de la crèche pour les résidents de la Maison de Retraite. Puis il s'est poursuivi par des échanges ainsi que des visites de nos anciens sur le Multi-Accueil.

L'échange intergénérationnel fût riche avec de nombreuses émotions sur le visage de nos aînés !



Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue

Le Référent Santé et Accueil Inclusif

La fonction de référent "Santé et Accueil inclusif" est exercée par un médecin.

Son temps d'intervention annuel est de 30h/an.

Le référent "Santé et Accueil inclusif" travaille en collaboration avec les professionnels de l'établissement, les professionnels du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

Les missions du référent "Santé et Accueil inclusif" sont les suivantes :

- **Inform**, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ou atteints de maladie chronique ;
- **Présenter** et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles de soins ;
- **Apporter** son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;
- **Veiller** à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- **Aider** et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille, pour un enfant dont l'état de santé le nécessite ;
- **Assurer** des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;
- **Contribuer**, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination le responsable de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque



de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;

Contribuer, en concertation avec le responsable de la structure, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;

Procéder, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du responsable de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;

Délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

Les jours et heures de présence et de disponibilité du référent "Santé et Accueil inclusif" sont communiqués aux parents via le tableau d'affichage. »

Collaboration avec la psychologue

La psychologue est présente 10h/mois, soit deux fois 5h. Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande du professionnel, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référente.
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements
- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- Elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions
- Elle participe aux journées pédagogiques. Cette année, elle a sensibilisé les professionnelles sur la place des repas



La supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par **la/le responsable de secteur de La Maison Bleue** avec les directrices d'un même secteur. Elles ont pour objet de travailler **la cohérence de gestion des crèches** de l'entreprise et de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et **un temps de partage** et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de **partager les expériences terrains**.



Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une **analyse et une synthèse de la situation** par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un **bilan des préconisations** et d'un **plan d'actions pédagogiques**.





Volet sécurité, qualité et développement durable



Les travaux et la sécurité

Maintenance

Date	Société	Nature des travaux effectués
24/01/2023	Eco Sécurité Incendie	Contrôle annuel du système d'évacuation en cas d'urgence
8/02/2023	Bureau Véritas	Contrôle annuel du système électrique
20/04/2023	Abioxir	Contrôle semestriel des nuisibles
27/04/2023	Nettoyage du Verglais	Débarrassage des déchets stockés au sous-sol
Du 31/0 au 12/08/2023	JFB Peinture	Travaux peintures : vestiaires enfants, couloir et 3 UV
Semaine du 14/08/2023	Rhoni Group	Entretiens des sols, des VMC et nettoyage des vitres
24/10/2023	STAP	Entretien annuel de l'élèveur
13/12/2023	Abioxir	Contrôle semestriel des nuisibles

Sécurité incendie

Dès l'ouverture de la crèche, l'équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l'occasion de cette formation d'ouverture, le protocole d'évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche Les Thy'Roseaux, les exercices d'évacuation ont eu lieu en septembre et en mai 2023. Le registre de sécurité a été mis à jour suite à ces exercices.



Plan de mise en sûreté

Dans le contexte de maintien du plan Vigipirate, et conformément à la circulaire ministérielle du 17 août 2016, relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant, notre établissement a mis en place un Plan de Mise en Sûreté, qui vise à analyser les risques auxquels il est exposé et à déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des enfants et des personnels.

Ce plan fait l'objet d'un exercice annuel spécifique permettant de tester et de valider le dispositif.

Plan canicule

Afin de prévenir les conséquences liées à un épisode de canicule sur la santé des enfants, un plan d'évaluation des moyens de lutte contre les fortes températures est mis en place dans l'établissement et fait l'objet d'un rappel annuel auprès de l'équipe. Les recommandations complémentaires en matière d'aération, de ventilation et de climatisation en période d'épidémie de Covid-19, élaborées par le Ministère des Solidarités et de la Santé, y ont été intégrées.

Qualité de l'air intérieur

Conformément à la réglementation applicable à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants, notre établissement :

- Réalise tous les ans une auto-évaluation, afin d'engager une démarche pro-active et coordonnée d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (« Guide complet QAI web »).
- Affiche le document reproduit ci-contre (« Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur »)
- Réalise, tous les 7 ans, une évaluation des moyens d'aération et de ventilation, afin de pouvoir établir s'ils sont présents ou non dans le bâtiment et juger de leur état de fonctionnement.



La qualité et la satisfaction client

La démarche qualité

La Qualité est une démarche globale de La Maison Bleue qui vise à :

- **Écouter les attentes des clients**, pour proposer les services les mieux adaptés aux besoins
- **S'organiser** pour satisfaire les attentes de nos clients
- S'engager dans le cycle vertueux de **l'amélioration continue**



La Direction Petite Enfance et Qualité pilote, avec l'ensemble des collaborateurs du Siège et des crèches :

- La mise à disposition à tous **d'une base documentaire actualisée et répondant aux besoins**
- La **mesure de la qualité de service**, opérationnelle et pédagogique
- La **satisfaction client**
- Les **plans d'amélioration**

Au sein de chaque crèche, les directeurs s'engagent à :

- La mise en œuvre du **socle pédagogique** et le respect des **procédures de gestion** de l'établissement
- La mesure de la qualité du service via les **auto-évaluations pédagogiques et opérationnelles**
- L'accueil, l'écoute et la **satisfaction des clients** (familles et réservataires)



Les ressources documentaires « qualité »

Pour soutenir le Siège et les crèches dans l'accomplissement des missions au quotidien, nous mettons à disposition de tous des ressources documentaires qui :

- Répondre aux attentes des partenaires et des clients
- Accompagner, motiver et font monter en compétences les équipes
- Garantissent un niveau élevé d'efficacité de gestion de la qualité
- Répondent à nos engagements de Certification « Petite Enfance » Bureau Veritas

Les ressources documentaires mis à votre disposition pour vous accompagner (*ressources accessibles en ligne*)



→ nos standards et bonnes pratiques
pour répondre aux questions du quotidien

→ nos process et outils
pour organiser le fonctionnement



Référentiel
Pédagogique

Référentiel Pédagogique :

- 8 dossiers thématiques
- 204 fiches pédagogiques



Classeur
Qualité

Classeur Qualité :

- 12 dossiers thématiques
- + de 700 outils & fiches process



Plan de
Maîtrise
Sanitaire

Plan de Maîtrise Sanitaire :

- 5 fichiers techniques selon le type de restauration
- + de 60 outils & fiches process



Base de données **IT-LMB-Partitio**



Les audits et la mesure de la qualité de service

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, La Maison Bleue s'est dotée **d'outils et de moyens de mesurer la qualité d'accueil** délivré dans les crèches.

Les directeurs de crèche sont **les 1^{ers} acteurs de la qualité de service** au sein de la structure.

À ce titre, ils :

- **Mettent en place et évaluent la qualité :**
 - Du déploiement de notre offre pédagogique
 - De tous les aspects opérationnels et de gestion quotidienne
- Déterminent les **plans d'actions et d'amélioration**, pour plus de réactivité et efficacité

Ils sont accompagnés et soutenus dans la démarche par **le Responsable d'Exploitation de Secteur et la Référente Pédagogique** dans :

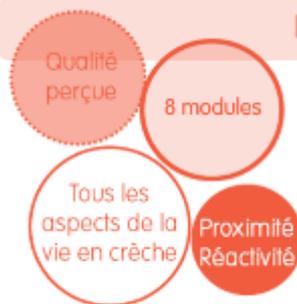
- **L'évaluation de la qualité** (suivi des auto-évaluations et audits)
- La mise en place et le suivi des **plans d'action et d'amélioration**

Les audits pédagogiques



- **2 à 4 audits par an par crèche**, adaptés à la vie de la crèche
- **Des audits spécifiques** pour la mesure de la qualité de la mise en œuvre des offres dédiées (**Pulse, Montessori, ...**)
- Mesures sur la base de **l'expertise Petite Enfance & pratiques métier**

Les audits qualité mensuels



- 8 modules pour une mesure de **tous les aspects de la vie en crèche**
- **Auto-évaluations des directions de crèche**
- **Audits qualité mensuels des RES** pour plus de proximité et réactivité
- Points dédiés à la **qualité perçue par le parent**

Une réunion de pilotage trimestrielle - sur la qualité opérationnelle et la qualité pédagogique - est organisée **avec les Directeurs Régionaux**.

Ce pilotage de proximité permet une meilleure implication des crèches et une meilleure **réactivité**.



L'enquête de satisfaction Parents et le suivi de la recommandation

La satisfaction des parents **est au cœur de nos préoccupations** : nous les questionnons tous les ans sur :

- Leur satisfaction quant aux conditions d'accueil réservé à leur enfant,
- La perception de notre offre pédagogique,
- Leur niveau de recommandation de nos crèches.

L'enquête de satisfaction et les enquêtes sur le niveau de recommandation sont essentielles dans notre démarche de :

- Écoute et prise en considération des besoins des familles,
- Amélioration continue de notre offre et de notre qualité d'accueil,
- Valorisation de l'engagement des équipes.

A la crèche, les résultats du questionnaire de satisfaction 2023 sont les suivants :

85.7 % des parents satisfaits et très satisfaits de la gestion de la crèche

28 familles répondantes

Ces résultats, annexés au présent rapport d'activité, sont :

- **Présentés aux parents** à l'occasion d'un café / goûter parents, et sont l'occasion d'échanges avec les familles
- Et font l'objet **d'un plan d'amélioration continue**



La certification « VeriSelect Petite Enfance » avec Bureau Veritas

La Certification : la reconnaissance externe de notre expertise métier et de l'amélioration continue de nos pratiques

La Maison Bleue s'engage dans une démarche de certification de services avec Bureau Veritas, afin de :

- Répondre aux **exigences de qualité** de service de la part des **réservataires** (Clients Grands Comptes et Collectivités)
- Apporter des **preuves additionnelles** de la qualité de l'accueil aux familles

Un référentiel Métier expert et neutre

VeriSelect Petite Enfance est le seul référentiel fondé sur :

- l'expertise métier Petite Enfance
- l'amélioration continue des pratiques

VeriSelect Petite Enfance est validé par :

- La FFEC
- les associations représentatives des Professionnels et des Familles
- Le COFRAC

Une réponse aux attentes clients

- Définition des **fondamentaux de la qualité de l'offre Petite Enfance** en France
- **Clarification, meilleure visibilité et valorisation de la qualité de l'offre Petite Enfance** auprès des familles

Les 6 axes d'évaluation du Référentiel pour :

- La valorisation de **tous les aspects des métiers en crèche**
- Une évaluation **Siège & crèches**
- Plus de **150 points de contrôle**

Les Enfants
Un accueil **bienveillant** pour favoriser **l'éveil et le développement du jeune enfant**, dans le respect de son rythme et de ses émotions, et encadré par des **pratiques professionnelles**

Les Familles
Une relation de **confiance avec les Familles** et un **accompagnement à la parentalité**

La Gestion
Une **gestion efficace** et un **pilotage par la qualité** de l'établissement d'accueil pour une **évolution pertinente**

Les Professionnels
Des **professionnels qualifiés, formés et accompagnés** dans leurs pratiques

Les Locaux
Des **locaux spécifiquement pensés, aménagés et équipés** pour le meilleur accueil des publics

La restauration
Un **projet de restauration** pour la qualité et **l'hygiène alimentaire**

Le Siège et les 1^{ères} crèches sont certifiés en 2022... pour une extension progressive de la démarche à un nombre croissant de crèches.



La démarche développement durable

L'enfant au cœur de nos attentions

Les enfants sont notre raison d'être et nous avons une responsabilité envers eux pour leur garantir bien-être et épanouissement. Au cœur de nos préoccupations, ils sont le moteur de nos actions.

Voilà pourquoi nous agissons avec audace et enthousiasme sur la qualité de leur accueil en crèche, sur leur environnement et les personnes qui leur sont proches.

Notre démarche, **Smile4Children** se concentre sur quatre domaines d'intervention pour lesquels nous prenons quatre engagements.

Prendre soin des collaborateurs

- Valoriser la formation continue et la montée en compétences
- Contribuer au bien-être des collaborateurs (qualité de vie au travail, projet Zen, etc.)
- Encourager la mobilité et l'évolution professionnelle
- Accompagner des collaborateurs en situation de handicap

Favoriser l'épanouissement des enfants et des familles

- Accueillir chaque enfant dans sa singularité (handicap et diversité dans les crèches)
- Contribuer à la conciliation vie personnelle-vie professionnelle
- Garantir la sérénité des parents et accompagner à la parentalité
- Offrir à chaque enfant éveil, sécurité et bien-être

Préserver l'environnement

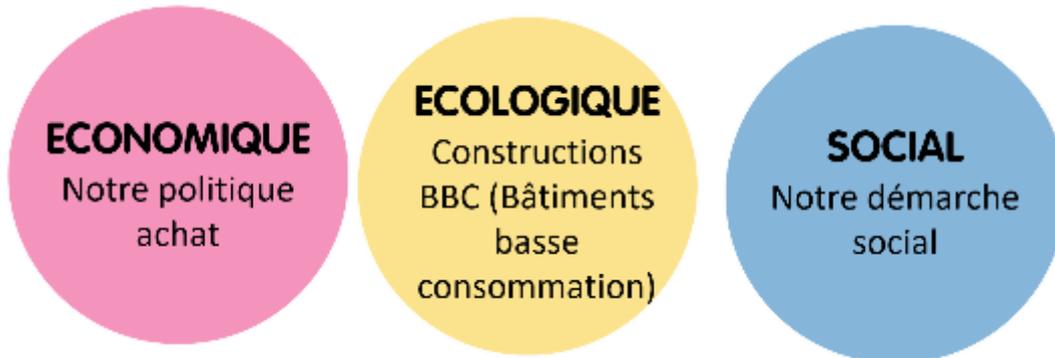
- Veiller aux ressources naturelles (eau, Bionettoyage, énergie, gaspillage)
- Optimiser la gestion des déchets et encourager le recyclage
- Réduire notre empreinte (construction durable, bruits, approvisionnement des crèches, etc.)
- Sensibiliser les collaborateurs aux égo-gestes

S'impliquer pour des territoires solidaires

- Promouvoir les achats durables (bois issu de forêts éco-gérées, made in France, produits bio) et de la biodiversité
- Participer à la vie du territoire (activités locales, producteurs locaux)
- Contribuer à l'économie locale : Esat, réinsertion professionnelle
- S'engager pour plus de Solidarité et de cohésion sociale



Le respect des 3 piliers du développement durable :



Le rapport RSE

Depuis 2018, La Maison Bleue a formalisé sa démarche RSE, Smile4Children qu'elle a concrétisé en publiant 1^{er} rapport RSE dès 2019 et en affirmant ses engagements dans une charte éco-responsable afin de garantir un socle commun pour l'ensemble de nos crèches.



Des équipements fabriqués en France

Dans le cadre de notre projet éducatif, nous avons opté pour des bâtiments construits et aménagés aux normes HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment de basse consommation énergétique) mais nous **faisons aussi le choix d'équiper nos crèches en bois « made in France » provenant de forêts éco-gérées et durables.**

Des fournisseurs responsables

Une politique d'achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l'économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations



La diversification alimentaire

La diversification alimentaire, c'est le passage d'une alimentation lactée liquide à une alimentation solide.

Les recommandations nationales sur l'alimentation préconisent **la diversification alimentaire entre 4 et 6 mois,**

Selon les principes suivants

- Possibilité **d'introduire tous les groupes d'aliments**, y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c'est-à-dire entre 4 et 6 mois
- Introduire de **nouvelles textures** à partir de 6-8 mois (environ 2 mois après le début de la diversification)
- Ne pas hésiter à **proposer un aliment jusqu'à 10 fois** : un bébé peut avoir besoin de temps pour l'apprécier
- **Ajouter systématiquement des matières grasses** dans les préparations maison ou dans celles du commerce qui n'en contiennent pas
- Introduire les **produits sucrés** à l'âge le plus tardif possible et de manière limitée
- Faire confiance à l'appétit de l'enfant et **être attentif** aux signes de rassasiement
- **Ne pas forcer** un enfant à manger
- Être attentif à **l'environnement du repas**, en évitant notamment la présence d'écrans



La diversification alimentaire

Faire découvrir toutes les saveurs, aliments mixés et lisses

Faire découvrir toutes les textures : aliments moins lisses, puis hachés, écrasés puis petits morceaux mous

Donner une alimentation variée et équilibrée proche de celle recommandée aux adultes en quantités adaptées à l'âge de l'enfant

Groupe d'aliments	Entre 4 et 6 mois	À partir de 6 à 8 mois	De 1 an à 3 ans
 Produits laitiers en plus du lait maternel et/ou infantile	Yaourt, fromage blanc, petit suisse, fromage frais pas de sucre	Fromages mous puis plus durs	Un produit laitier à chaque repas (yaourt + 20g de fromage)
 Fruits et légumes	Tous les jours (cuits, mixés et lisses)	À chaque repas : Légumes bien cuits Fruits cuits ou bien mûrs	À chaque repas Cris et cuits sous toutes textures dont morceaux à croquer
 Féculents pomme de terre, pâtes, riz, semoule...	Bien cuits mixés et lisses	Texture de moins en moins fine, pomme de terre en petits morceaux fondants	Tous les jours et sous toutes textures
 Volaille, viande, poisson et œuf	Bien cuit, mixé ou écrasé lisse Privilégier la volaille	Mixé ou écrasé lisse Puis en petits morceaux	Haché, écrasé puis progressivement en petits morceaux
 Légumes secs lentilles, haricots secs, pois chiches	Bien cuits mixés et en purée lisse	Purée écrasée à la fourchette	Toutes textures
 Matières grasses huile de colza, noix, olive, beurre	Une cuillère à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Une cuillère à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Deux cuillères à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine



Des partenaires responsables

Chaque jour, à La Maison Bleue, nous sommes mobilisés pour participer activement à l'éveil des papilles et à l'équilibre alimentaire des jeunes enfants pour en faire les **écocitoyens de demain**.

Dans le cadre de notre politique RSE « Smile4Children » construite et pensée autour des enfants que nous accueillons, nous nous engageons depuis des années à améliorer notre impact social, sociétal et environnemental.

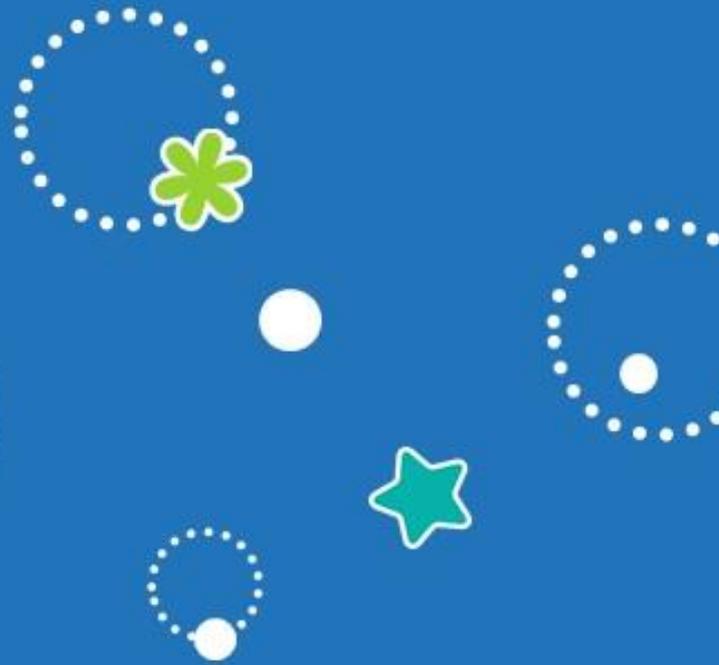
En ce sens, et dans le cadre du renouvellement de nos contrats sur la restauration au sein de nos crèches, nous avons choisi de travailler avec Ansamble, société de restauration reconnue pour son expertise sur l'alimentation des tout-petits, pour une restauration encore plus saine, naturelle et durable.

A partir de 2022, l'assiette des enfants accueillis dans les crèches La Maison Bleue s'inscrit chaque jour autour d'une cuisine « comme à la maison », qui fait la part belle aux produits frais et de proximité avec **50% de produits issus de l'agriculture biologique**.



Et grâce à des animations et ateliers culinaires, les enfants continueront à s'éveiller aux saveurs et aux goûts au rythme des saisons et dans un univers bienveillant qui veille à leur bien-être et à celui de la planète.





Annexes



Événements marquants de l'année 2023

1. Le bien-être des enfants au cœur du Printemps de la Petite Enfance



La deuxième édition du Printemps de la Petite Enfance a mis l'accent sur la qualité d'accueil du point de vue des enfants et pas seulement du point de vue des conditions de travail et du ressenti des équipes de crèches. Les différentes tables rondes ont été orientées sur cet objectif. Sylviane Giampino en ouverture a déclaré « Et si la qualité d'accueil c'était tout simplement des enfants entourés d'adultes qui peuvent tranquillement se poser quelques instants, les regarder rêver, s'amuser de ce qu'ils font... ».

Un point sur les études et recherches a été fait avec les psychologues Josette Serres, Héloïse Junier et Anne Solaz, Directrice de recherche à l'INED. Des thèmes structurants comme l'éveil artistique et culturel, la connexion avec la nature, l'inclusion sociale ou le handicap ont été abordés, comme l'impact des réformes et des évolutions du secteur sur la qualité d'accueil des enfants.

2. Rapport de l'IGAS sur la qualité de l'accueil et la prévention de la maltraitance en crèche

Missionnée par Jean-Christophe Combe, l'Inspection Générale des Affaires Sociales a mené une enquête et remis son rapport en avril 2023. Ce dernier fait le point sur le secteur de la Petite Enfance, met en lumière des dysfonctionnements de l'accueil des jeunes enfants dans les crèches françaises, en analyse les causes et conclut par 39 propositions.

Toutes les conclusions vont dans le même sens : réformer le secteur, professionnaliser les accueils, les formations, renforcer les moyens de contrôles externes et internes, mieux contrôler le recrutement, renforcer l'attractivité et la fidélisation des professionnels, revoir le système de financement dans son ensemble et pour les places de crèches, à défaut de quoi le secteur qui manque déjà de plus de 10 000 salariés ne pourra pas remplir pleinement sa mission de service au public d'accueil de jeunes enfants.

Ces recommandations sont le point d'appui de trois autres missions : celle sur les référentiels qualité, celle sur les micro-crèches et enfin celle sur un système de signalement national des cas de maltraitance.





La hotline « Tous attentifs » a été mise en place le 9 mai, et présentée à l'ensemble des salariés de La Maison Bleue. Ce dispositif de signalement interne auprès d'un référent éthique permet à chacun de faire remonter de manière sécurisée, avec des garanties de confidentialité, toute situation non appropriée, tant concernant les enfants (négligence, gestes inadéquats, non-respect des rythmes, mots inappropriés ou autres) que concernant les rapports de travail (situations mal vécues avec des collègues ou avec sa direction par exemple).

Le Groupe La Maison Bleue a été le premier dans tout le secteur (public et privé confondus) à mettre en place ce dispositif de prévention, moins de 2 mois après la sortie du rapport. Ce dispositif vient renforcer les procédures internes existantes.

3. La cohorte Elfe confirme la surexposition des enfants aux écrans



Grâce à la cohorte Elfe, le temps d'écran de 13 528 enfants français de 2, 3 ans et 5 ans et demi a pu être publié.

Les résultats montrent que le temps d'écran augmente avec l'âge : 56 minutes par jour en moyenne à 2 ans, 1h20 à 3,5 ans et 1h34 à 5,5 ans. Certains enfants, même s'ils sont minoritaires, passent plus de 4 heures devant un écran dès leur plus jeune âge (1,9 % des enfants de 2 ans, 3,6 % des enfants de 3,5 ans et 4,7 % des enfants de 5,5 ans).

Cette étude établit que le département de vie, l'origine migratoire et le niveau d'étude maternel jouent sur les temps d'écran.



La Maison Bleue s'est associée à Open, l'Observatoire de l'Enfance & de la Parentalité Numérique, première association française mobilisée à 100 % autour de l'accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d'éducation numérique. L'objectif est de mettre en œuvre des actions à destinations de tous les adultes qui entourent les enfants, afin de les aider à mieux appréhender les univers numériques de ces derniers.



4. Lancement du Service Public de la Petite Enfance

Elisabeth Borne a officiellement lancé lors du CNR Petite Enfance d'Angers le Service Public de la Petite Enfance et en a précisé les contours. « Sans mode d'accueil satisfaisant, pas de plein emploi ». L'objectif est de pouvoir offrir à chaque enfant les mêmes chances quel que soit son lieu de naissance ou de vie. Les 4 piliers de ce service public de la Petite Enfance sont :



- La gouvernance par les communes
- Des moyens supplémentaires pour financer les 200 000 places manquantes
- Une meilleure information des parents et plus généralement une plus grande proximité avec les familles
- La qualité de l'accueil



C'est au mois de juillet 2023 que Florence Dabin, Présidente du Conseil départemental du Maine et Loire et Présidente du GIP France Enfance Protégée, a reçu sa lettre de mission dans le cadre du renforcement des dispositifs de lutte et de prévention contre les maltraitances dans les modes d'accueil du jeune enfant. L'objectif est de construire une procédure nationale simple, harmonisée et diffusable auprès de tous les acteurs concernés, en attendant la mise en place d'un schéma cible de signalement et de suivi des suspicions de maltraitances.

Le groupe La Maison Bleue a poursuivi en 2023 la **certification** de ses crèches avec Bureau Véritas. Cette certification porte sur plus de 150 points de contrôles, plus de 200 éléments de preuve documentaires, l'observation par des professionnels, des entretiens des équipes et des contrôles visuels. En 2022, 15 crèches ainsi que le siège ont été certifiées. En 2023, 32 nouvelles crèches l'ont été. Annuellement et pendant 3 ans, les crèches certifiées vivent un audit de suivi. A la 4e année, a lieu un audit de renouvellement. L'objectif est d'avoir 100 % des crèches du groupe certifiées.



5. Semaine nationale de la Petite Enfance et Girafe Awards 2023



La Semaine Nationale de la Petite Enfance, imaginée par l'association Agir pour la Petite Enfance, souffle en 2023 ses 10 bougies. La thématique de cette 10e édition, qui s'est déroulée du 18 au 25 mars 2023 était : "Pop ! Explorer l'extraordinaire dans le quotidien".

L'objectif de cette Semaine Nationale de la Petite Enfance : mettre à l'honneur le trio enfant-parent-pro. Un événement qui est ouvert aussi bien aux professionnels de l'accueil collectif que de l'accueil individuel. A noter aussi, les Girafes Awards, un prix qui distingue les projets les plus innovants, créatifs sur le thème de l'année.

Plusieurs crèches de La Maison Bleue ont participé à cette semaine thématique.

6. La FFEC réitère sa campagne de valorisation des métiers de la Petite Enfance

Pour la 3^{ème} année consécutive, la Fédération française des entreprises de crèches (FFEC) a organisé la semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance. Elle a pour objectif de faire connaître ces métiers et d'attirer de nouvelles recrues.

#ChoisisLaPetiteEnfance

Forte du succès des précédentes éditions, la FFEC a décidé de reconduire sa campagne de valorisation des métiers de la Petite Enfance, du 6 au 10 novembre 2023. Ses adhérents, dont La Maison Bleue, relaient les messages sur les réseaux sociaux (Tik Tok, Instagram, Twitter, Facebook...) dont sont notamment friands les collégiens et lycéens pour mettre en lumière les métiers de la petite enfance, auxiliaire de puériculture et éducateur de jeunes enfants principalement.



Les métiers de la petite Enfance

**MINIMUM 10 SOURIRES
PAR JOUR GARANTIS**



Les métiers de la petite Enfance

**DES MÉTIERS POUR ÉPANOUIR
ET S'ÉPANOUIR**



Les thèmes de la semaine étaient les suivants :

- Les Métiers de la Petite Enfance – des Métiers qui ont du sens
- Les Métiers de la Petite Enfance – des métiers indispensables
- Les métiers de la Petite Enfance – des métiers engagés pour le futur
- Les métiers de la Petite Enfance – des métiers pour épanouir et s'épanouir
- Les métiers de la Petite Enfance – minimum 10 sourires par jour garantis



Le Groupe La Maison Bleue

Le groupe La Maison Bleue reste fidèle à ses valeurs : un **projet éducatif cohérent** et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement et un service de qualité. 1er opérateur de crèche à avoir été co-fondé par un binôme de puéricultrice et entrepreneur, La Maison Bleue est spécialisée dans la gestion et la création de **crèches et micro-crèches depuis près de 20 ans**.

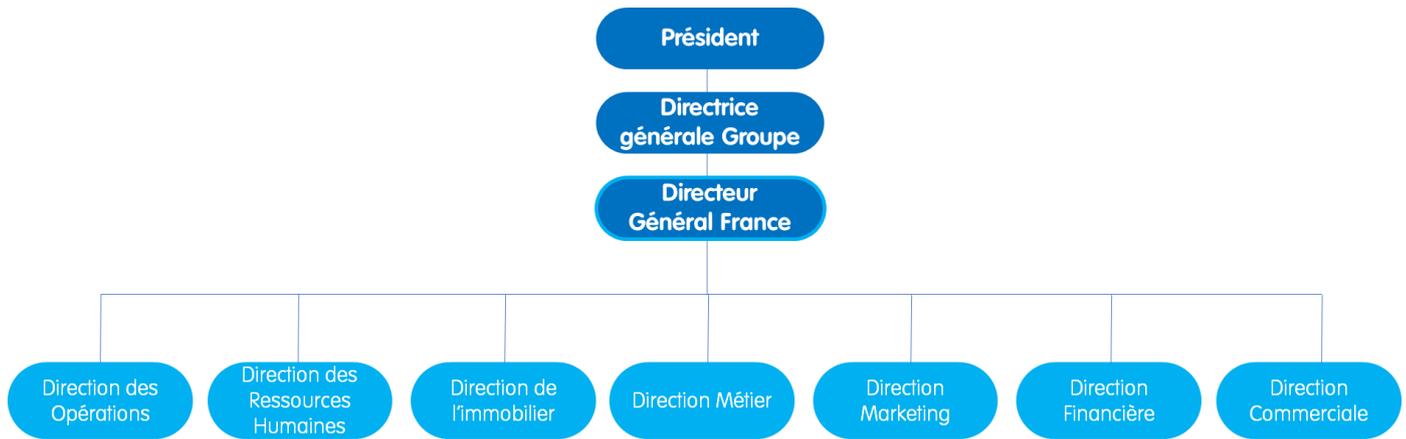
Chiffres clés



Le réseau La Maison Bleue



L'organigramme



Registre des incidents enfants

Date de l'incident	Description	Mesures prises immédiatement	Suites données
22/09/2023	Morsure type succion du sein, donc sans les dents	Caroline a vu la situation puis a entendu les pleurs. Elle est intervenue rapidement afin d'éloigner l'enfant mordeur. Elle a appliqué un gants d'eau froide Les parents sont arrivés dans les minutes qui ont suivi pour récupérer leur enfant.	L'enfant est revenue à la crèche ce lundi 25 septembre, les blessures ne sont quasiment plus apparentes (deux petits hématomes restent sur la joue droite). Papa et Maman ont appliqué de l'Arnica tout le week-end. Les parents ont consulté

Registre des plaintes

Date de la réclamation	Typologie du client	Thématique de réclamation
14/11/2023	Parent	Prise en charge de l'enfant
10/10/2023	Collectivité	Autre (voisinage)



Alerte sanitaire

Communication de la direction qualité sécurité environnement ANSAMBLE

Information aux parents des enfants 15 mars 2023

Madame, Monsieur,

La société Ansamble (prestataire de repas de la crèche) nous informe qu'une présence de *Listeria monocytogenes* a été détectée dans une purée de pomme. Ce produit a été servi le 7 mars 2023 sur la crèche où déjeune votre enfant.

Cette bactérie est susceptible de provoquer une maladie, non contagieuse, appelée listériose.

Dès connaissance de cette information, et en accord avec les autorités sanitaires, par mesure de précaution, Ansamble procède à l'information de l'ensemble des clients qui ont été livrés de ce produit afin qu'ils soient vigilants quant à l'apparition éventuelle de symptômes.

A titre de prévention, Ansamble invite donc les parents des enfants concernés à rester vigilant si leur enfant a consommé le déjeuner du 7 mars dernier, en surveillant la survenue de fièvre isolée ou accompagnée de maux de tête, dans les deux mois qui suivent la consommation soit jusqu'au 2 mai 2023 (délai maximal d'incubation), et dans ce cas de consulter leur médecin traitant en l'informant de cette situation.

Cette maladie peut évoluer de manière grave chez certaines catégories de personnes.

Notamment, si votre enfant est immunodéprimé et a consommé cette purée, il convient alors d'emblée de consulter votre médecin traitant.

Soucieuse de pouvoir répondre à toutes vos interrogations, Ansamble met à votre disposition le numéro vert suivant disponible du lundi au samedi de 9h à 19h

0 805 38 38 65

Service & appel
gratuits

Les équipes Ansamble restent entièrement mobilisées sur le sujet.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.





Vannes, le 10 mai 2023

A l'attention de nos clients de l'Atelier Culinaire de Mornant,

Bonjour,

Comme vous le savez, une analyse bactériologique a révélé le 15 mars dernier la présence d'une bactérie, la listeria monocytogenes, sur un produit réalisé à la cuisine de Mornant (69) et servi le 7 mars 2023.

Cette analyse a entraîné, par mesure de précaution, la suspension de la production sur l'atelier culinaire de Mornant et des changements dans la composition des repas servis aux enfants.

Nous souhaitons vous informer que le délai de vigilance réglementaire est arrivé à son terme ; le numéro vert mis à disposition est ainsi fermé. Aucun cas de listériose n'a été signalé lors de cette période de surveillance.

En outre, nous souhaitons à travers ce courrier, vous remercier ainsi que vos équipes pour votre compréhension et votre confiance dans cette période. Nous avons conscience de l'agilité déployée par l'ensemble des professionnels en crèche pour assurer la prestation de restauration.

Enfin, conscients des progrès à réaliser sur notre prestation actuelle et du manque de communication des dernières semaines, nous mettons tout en œuvre pour répondre à l'ensemble de vos besoins et retrouver l'ensemble de nos marqueurs Petite Enfance.

Toute l'équipe Ansamble Petite Enfance reste évidemment à votre disposition pour des compléments d'informations.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées,

Bien cordialement

Jérémy GATIMEL
Chef de marché Petite Enfance

Christophe TRABUCHET
Directeur Opération

Ansamble -Siège social- PIBS Allée Gabriel Lippmann- 56000 VANNES- Tél. : 02 97 01 97 97 - Fax : 02 97 01 98 00
S.A.S au capital de 528 675 euros - RCS VANNES 335 159 472 - APE 5629B - N°TVA FR 15 334 159 472

www.ansamble.fr

